

Pôle cohésion sociale  
Direction enfance éducation réussite éducative  
Rapporteur : Dominique HÉBERT

## CONSEIL MUNICIPAL

### DÉLIBÉRATION N°DEL2023\_010 SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2023

#### 11 - FERMETURE DU GROUPE SCOLAIRE LES ROQUETTES

Lors de la séance du conseil municipal du 3 novembre 2021 a été présenté le Schéma Directeur des Écoles Publiques (SDEP) dans lequel des fermetures de sites scolaires étaient identifiées. Le groupe scolaire des Roquettes faisait partie de ces sites.

Pour rappel, le projet de fermeture s'inscrit dans un projet global, à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin, visant à rationaliser la répartition des bâtiments scolaires et péri-extrascolaires tout en réinterrogeant leur usage afin d'intégrer les réflexions menées autour de l'école de demain et du parcours éducatif de l'élève.

Cette fermeture inscrite au SDEP vise également aujourd'hui à apporter une réponse raisonnée aux enjeux économiques et écologiques majeurs qui se font chaque jour plus saillants, en prenant en compte l'indispensable rationalisation du patrimoine bâti scolaire et péri-extrascolaire, mise en perspective avec la fréquentation des écoles qui, si elle a tendance à se stabiliser depuis deux ans, n'a cessé de décroître sur les quinze dernières années.

Suite à cette annonce de fermeture, une pétition citoyenne, «Non à la fermeture de l'école des Roquettes», a été présentée par la pétitionnaire en conseil municipal du 30 juin 2022. Suite aux débats, il a été confirmé par le conseil municipal la validation du Schéma Directeur des Écoles Publiques dans lequel la fermeture de l'école des Roquettes était identifiée. Par courrier du 23 novembre 2022, le Préfet de la Manche a confirmé la validité de la procédure de traitement de la pétition citoyenne et n'a pas relevé d'irrégularité dans la manière dont le conseil municipal a eu à se prononcer sur cette question suite à un recours effectué auprès de lui par le groupe « coopérative citoyenne ».

Le site des roquettes a vocation, à court terme, à devenir un lieu d'accueil petite enfance/enfance, qui accueillera les temps collectifs le matin en semaine, hors mercredi, des assistantes maternelles de la crèche familiale municipale et des assistantes maternelles libérales dans le cadre du Relais Petite Enfance de la commune.

Les mercredis et pendant les vacances scolaires, il accueillera les enfants du secteur centre de la ville de Cherbourg-en-Cotentin inscrits aux activités mercredis loisirs et ALSH vacances, pour un effectif de 120 enfants, aujourd'hui accueillis en centre de loisirs au village des enfants, à l'école Marie Lamotte, à l'école les Coquelicots et sur le site Picquenot.

Le conseil municipal est invité à :

- approuver la fermeture de l'école des roquettes à la fin de l'année scolaire 2022-2023,
- approuver la transformation du site des Roquettes en lieu d'accueil petite enfance/enfance.

Vu l'avis favorable de la commission n°2 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : <b>19h16</b>		Nombre de votants : <b>53</b>	
<b>Pour : 38</b>	<b>Contre : 13</b> Guy BROQUAIRE Bruno FRANÇOISE Karine HÉBERT Sophie HÉRY Frédéric LEQUILBEC Camille MARGUERITTE David MARGUERITTE Eddy SAGET Sandrine TARIN Yvonne PECORARO Nicolas VIVIER Sonia KRIMI Jean-Michel MAGHE	<b>Abstention : 1</b> Gérard DUFILS	<b>NPPV : 1</b> Didier PERRIER

Le Maire,  
**Benoit ARRIVÉ**

Le Secrétaire de Séance,  
**Anne AMBROIS**

Ville de Cherbourg-en-Cotentin  
Département de la Manche  
**Conseil municipal du 08 février 2023**

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 48

Date de la convocation et de son affichage : 26 janvier 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

**L'An Deux Mille Vingt-Trois, le huit février** à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 26 janvier 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

### **PRÉSENTS**

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (départ 21h14) - HULIN Bertrand - HUREL Karine - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (arrivée 18h15 - mandataire FRANÇOISE Bruno à son départ 21h08) - MARGUERITTE David (arrivée 17h54 - mandataire LEQUILBEC Frédéric à son départ 19h30) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège (mandataire LEJAMTEL Ralph jusqu'à son arrivée 17h54) - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie (mandataire HUREL Karine jusqu'à son arrivée 19h03) - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

### **ABSENTS EXCUSÉS**

HÉRY Sophie a donné procuration à BROQUAIRE Guy  
KRIMI Sonia a donné procuration à MAGHE Jean-Michel  
LE POITTEVIN Lydie a donné procuration à FAGNEN Sébastien  
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand  
TARIN Sandrine a donné procuration à SAGET Eddy

### **ABSENTES**

ISOIRD Valérie  
PIC Anna

Mme AMBROIS Anne conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 13/02/2023

Reçu en préfecture le 13/02/2023

Publié le 13/02/2023



ID : 050-200056844-20230210-DEL2023\_010-DE